



**A messieurs les Présidents, Responsables courrier, toutes et tous.**

**LE TIRAGE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE 2019 AURA LIEU :**

**LE LUNDI 09 SEPTEMBRE 2019 - 21h00**

**SALLE MANUREVA (Base nautique)-**

**BALARUC LES BAINS.**

**Pour communiquer le ou les noms de vos sociétaires qualifiés, qui désirent participer à ce tournoi quatre possibilités, s'offrent à vous :**

**1/ Le Président peut être présent le jour du tirage.**

**2/ Le joueur qualifié peut être présent le jour du tirage.**

**3/ La Société peut être représentée par un de ses membres dûment habilité le jour du tirage.**

**4/ La Société peut être représentée par un licencié dûment habilité le jour du tirage.**

**Sans la présence du Président, sans la présence du joueur, sans la présence d'un de vos membres dûment habilité ou sans la présence d'un licencié dûment habilité, représentant votre Société lors du tirage, les joueurs qualifiés désirant participer au Championnat de France ne pourront pas être retenus pour cette compétition.**

**Aucun appel téléphonique ne sera effectué avant et pendant le tirage.**

**Veillez donc prendre toutes les dispositions nécessaires, afin de ne pas compromettre la participation de vos joueurs à cette compétition.**

**RAPPEL : Pour cette compétition chaque absence est sanctionnée par une amende de 80€**

**Nous vous rappelons aussi l'article 4bis du règlement, voté à l'Assemblée Générale 2017 :**

**« Le paiement des licences de chaque Société de Joutes devra obligatoirement être effectué à la LIGUE avant le tirage des finales du Championnat de France de l'année de compétition »**

**Nous demandons donc aux Sociétés qui ne l'auraient pas encore fait d'effectuer ce paiement, auprès de Yannick BAEZA, avant le 08 septembre 2019, afin que leurs joueurs qualifiés, puissent participer à la compétition.**

**Rappel des critères de qualification sur les tournois de la saison écoulée :**

**Juniors et Seniors : les deux premiers prix.**

**Moyens : au moins un quatrième prix plus les mieux classés au championnat de ligue pour atteindre le minimum de 12 joueurs, les qualifiés devant être pesés au moins 3 fois au cours de la saison.**

**Lourds : les quatre premiers prix.**

**Amicalement.**

**LE BUREAU DE LA LIGUE ET LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION POINTS- CLASSEMENTS- INFORMATIQUE**

